



Céleste Perreault- Lévesque

Conseil

Montréal

cperreaultlevesque@mccarthy.ca

t. 514-397-5472

Admission au barreau

Quebec 2015

Domaines de pratique

Litige et résolution des différends

Responsabilité professionnelle

Céleste Perreault-Lévesque est avocate-conseil au sein du groupe de litige à Montréal. Sa pratique est principalement axée sur le litige civil et administratif, notamment en responsabilité médicale et professionnelle et en droit disciplinaire.

Avant de se joindre à McCarthy Tétrault, Céleste a conseillé et représenté divers bureaux de syndicats d'ordres professionnels dans le cadre de processus disciplinaires et d'enquêtes. Elle a débuté sa carrière dans un cabinet spécialisé dans le domaine de la responsabilité médicale, dentaire et hospitalière. Dans le cadre de sa pratique, elle a développé une solide expérience en droit de la santé, en droit disciplinaire, en préjudice corporel et en psychiatrie légale, et elle a été appelée à représenter ses clients devant les tribunaux administratifs et civils. Elle a notamment agi en tant que co-procureure des demandeurs dans le cadre d'une contestation constitutionnelle des articles du *Code criminel* et de la *Loi concernant les soins de fin de vie* encadrant l'éligibilité à l'aide médicale à mourir au Québec et au Canada, contestation dans laquelle ses clients ont eu gain de cause.

Céleste a obtenu son baccalauréat en droit civil (L.L.B.) de l'Université du Québec à Montréal en 2014. Elle a par la suite obtenu une maîtrise en droit et politiques de la santé (L.L.M.) de l'Université de Sherbrooke en 2020. Elle complète présentement une maîtrise en administration publique (M.A.P.) à l'École nationale d'administration publique.

Céleste a été admise au Barreau du Québec en 2015.

